

## Table des matières

1. Mot du président.....	1
1.1 Votre conseil d'administration en action .....	1
1.2 Retour au travail des retraité(e)s en poste de direction .....	3
2. Mot du vice-président.....	3
2.1 Ordre de la reconnaissance .....	3
3. Des nouvelles du comité vigilance .....	4
3.1 La Coalition pour la dignité des aîné(e)s .....	4
4. Secrétariat .....	4
4.1 50 <sup>e</sup> anniversaire de l'AQDER .....	4
4.2 Capsule sur la rédaction épicène .....	5
5. Informations diverses.....	6
5.1 Accès à notre page web.....	6
5.2 ClicSÉQUR vers le Service d'authentification gouvernementale (SAG).....	7
5.3 « La Marche mondiale des femmes célèbre ses 25 ans ».....	7

## 1. Mot du président



Par **Michel Gobeil**  
Président de l'AQDER

### 1.1 Votre conseil d'administration en action

Bonjour aux membres de l'AQDER

Pour 2025, votre conseil d'administration avait pris l'orientation de poursuivre ses dossiers déjà débutés, mais c'était sans compter de nouveaux projets tels que la révision de la planification stratégique de notre association, la préparation d'une consultation de notre conseil des président(e)s de février, notre Congrès de juin et la préparation du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AQDER en 2026.

Voici une présentation des travaux et des décisions du CA de janvier :

- 1- Suite à la présentation du comité responsable de la planification stratégique, il a été convenu de déposer un projet de consultation au conseil des président(e)s de février. Les président(e)s auront à consulter leur section sur ce dernier et une rencontre de validation est prévue en avril. L'objectif de ce chantier est de doter l'AQDER d'une planification stratégique 2025-2030 qui soit une photo réaliste et contemporaine de l'association en plus de répondre aux défis et aux préoccupations actuels de cette dernière.
- 2- Une révision de la cotisation a été proposée par le CA pour 2026 et sera soumise au conseil des président(e)s.
- 3- Nous poursuivons la mise à jour de nos règlements généraux. Ils seront présentés à l'assemblée générale de juin.
- 4- Un premier versement de 10 000 \$ a été fait pour notre contribution au fonds de défense de la loi 126. Dans ce dossier, nous sommes en attente du dépôt du plaidoyer des avocats du gouvernement. Bonne nouvelle pour nous, les employé(e)s de la ville de Laval (Loi15) ont eu droit en janvier à une pleine indexation dans une cause similaire à la nôtre.
- 5- Nous avons révisé la politique des comités permanents et des comités de travail afin de clarifier les rôles et fonctions de chacun(e). Cette révision sera présentée d'ici juin 2025.
- 6- Pour les assurances, l'année 2024 s'est terminée avec un déficit de ± 200 000 \$ essentiellement dû au nombreux décès chez nos membres et à l'augmentation du nombre de réclamations lors de voyages. Lorsque l'on compare notre régime d'assurances avec d'autres, notamment celui de Beneva force est de constater que notre régime offre de meilleures protections à un coût moindre.
- 7- Les procédures d'inscription pour notre congrès de juin à Rimouski sont en cours. Surveillez les informations pour votre inscription. La section du Bas St-Laurent, organisatrice, nous attend en grand nombre.
- 8- Il faut mentionner qu'il y a trois postes au CA qui sont en élection (trésorier, vice-président et responsable des assurances-). Vous trouverez les informations un peu plus loin dans le présent informAQDER Express.

Comme vous pouvez le constater, le conseil d'administration est très occupé par les nombreux chantiers ouverts depuis quelques années, mais, malgré ce flot incessant de travail, il poursuit sa recherche de l'excellence.

L'équipe du CA vous remercie pour votre appui et votre participation.

## 1.2 Retour au travail des retraité(e)s en poste de direction

Plusieurs d'entre vous sont sollicités pour un retour au travail pour pourvoir des postes vacants de direction. Bien entendu pour préserver la totalité de votre rente, vous avez l'obligation de respecter les règles du RRPE qui établit, par un calcul, le seuil maximal de salaire que vous pouvez gagner dans une année civile afin que votre rente ne soit pas réduite.

Aujourd'hui, je souhaite attirer votre attention sur un autre volet important.

Un retour au travail d'un(e) retraité(e) n'est pas exempt de la possibilité de se retrouver dans un litige de quelque nature que ce soit.

L'AQDER étant une association de retraité(e)s n'offre pas les services d'aide dans ces situations. Pour vous protéger, il vous est possible de devenir membre de la FQDE, ce qui vous donnera l'accès, en cas de besoin, au service du conseiller en relation de travail de votre association d'actifs et au service juridique de la FQDE.

Je trouvais important de vous informer de cette possibilité. Aucune obligation n'incombe aux retraité(e)s à devenir membre de la FQDE, il s'agit d'un choix personnel et individuel.

## 2. Mot du vice-président



Par **Claude Mayeu**  
Vice-président de l'AQDER

### 2.1 Ordre de la reconnaissance

Procédures de mise en candidature

La section de la candidate ou du candidat doit envoyer un document officiel au conseil d'administration de l'AQDER.

Ce document doit comprendre la résolution du comité de direction de la section à laquelle appartient le/la membre, le curriculum vitae de la personne candidate et les raisons justifiant cette recommandation. Il est suggéré d'accompagner à la présentation du candidat/e une photo.

**La recommandation de la personne ciblée par la mise en candidature, doit parvenir au plus tard le 1<sup>er</sup> avril.**

ASSURANCES AUTO, HABITATION  
ET VÉHICULES DE LOISIRS

Membres de l'AQDER

**Profitez de  
rabais exclusifs**

1 855 441-6016



**beneva**

### 3. Des nouvelles du comité vigilance



Par **Louise Chenard**  
Administratrice au CA  
Répondante au comité vigilance



#### 3.1 La Coalition pour de la dignité des aîné(e)s

« Le projet InnovAînés, lancé par la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), a suscité beaucoup d'intérêt à travers la province. Nous avons reçu plus de 200 soumissions provenant de toutes les régions administratives. Le 18 février nous avons publié sur la page Facebook du CDA une relance de l'initiative et 15 nouvelles soumissions nous sont parvenues la même journée.

Il est toujours temps de nous informer des innovations reconnues dans vos milieux ou des organismes innovants en remplissant le formulaire suivant :

<https://innovaines.quebec/>

Nous serons en mesure de créer une liste de ressources qui pourraient éventuellement faire partie du panier de service du secteur de la santé.

Le site Web de l'AQDER a toutes les informations sur la page des "Actualités".

Cette démarche sera suivie d'une tournée dans 10 régions administratives par les président(e)s des 6 organismes, dont notre président. »

### 4. Secrétariat



Par **Monique Limoges**  
Secrétaire C.A.



#### 4.1 50<sup>e</sup> anniversaire de l'AQDER

**Le groupe de travail du 50<sup>e</sup> a commencé à s'investir...** Une première réunion des membres du groupe de travail s'est tenue le 6 février 2025 à Drummondville afin d'apprendre à mieux se connaître, de faire valoir les forces de chacun et chacune, d'élaborer une esquisse du plan de travail et de nommer différentes avenues pour souligner le travail de nos bâtisseurs hommes et femmes. Trois thématiques sont retenues pour l'instant :

- De se pencher sur différentes recherches et archives en vue de mettre en évidence les personnes qui ont collaboré à l'émancipation de l'AQDER (ex. : présidences de l'Association, directions générales, personnel administratif, porteurs et porteuses de dossiers importants impliqués dans les sections, membres du CA, les personnes qui ont reçu l'Ordre de la reconnaissance, etc.

- De présenter des capsules et des interviews s'il y a lieu pour valoriser toutes ses personnes, et ce, dès le début de l'année 2026, de mettre en évidence nos principales réalisations depuis 50 ans et de les diffuser sur le Babillard et/ou sur le site de l'AQDER.
- De souligner modestement l'événement à l'assemblée générale de 2026 en lien avec le comité organisateur du Saguenay Lac-Saint-Jean-Estuaire (un membre fait partie d'office de notre groupe de travail).

Afin d'impliquer les sections, une liste des présidentes et présidents de section qui se sont impliqué(e)s depuis le début a été remise au Conseil des présidentes et présidents pour en faire la validation. Nous avons demandé aussi de recevoir l'historique de chacune des sections. Rien ne nous empêchera plus tard de vérifier avec chacune de celles-ci si d'autres personnes auraient pu jouer un rôle important dans le fait que nous existons encore aujourd'hui avec les principales responsabilités qui ont émergé au fil du temps.

Beaucoup de travail sur la planche en tenant compte des archives qui existent, depuis 1976, des InformAqder mis en place depuis 2017 et du livre rédigé par M. Nil Auclair « Il était une fois les directions d'école » duquel émane une foule de renseignements pertinents.

On vous tiendra au courant au fur et à mesure de nos recherches et démarches. Une prochaine rencontre du groupe de travail se tiendra en mode virtuel le 21 mars prochain. Si vous avez des commentaires ou suggestions, prière de nous les faire parvenir à l'adresse suivante : [secretariatcaaqder@gmail.com](mailto:secretariatcaaqder@gmail.com)

## 4.2 Capsule sur la rédaction épïcène

### Les doublets

Dans cette capsule, nous allons aborder le thème des doublets en rédaction épïcène. On espère que vous avez réussi à vous familiariser avec les mots épïcènes suggérés de la deuxième capsule. Il faut juste prendre un petit moment de réflexion supplémentaire.



Maintenant, s'il n'est pas possible de reformuler le texte, qu'il n'existe pas de forme neutre ou épïcène, la forme féminine et la forme masculine sont utilisées conjointement.

On appelle doublet, l'ensemble constitué de la forme masculine d'un mot ainsi que de la forme féminine correspondante, coordonnées par **et/ou**. Généralement, le doublet est composé d'appellations de personnes, comme dans les chercheuses et les chercheurs, mais on parlera aussi de doublet dans le cas de pronoms (celle ou celui), d'adjectifs (heureux et heureuses) ou de déterminants (un ou une).

Dans un doublet de noms, il faut inclure les deux déterminants lorsque ceux-ci diffèrent au masculin et au féminin.

Ex. : la directrice et le directeur, la candidate et le candidat

Quand le déterminant pluriel a la même forme au masculin et au féminin, on peut omettre celui du second nom. Cette façon de faire crée un lien plus étroit entre les deux noms et met en évidence l'unité du groupe.

Ex. : les musiciens et les musiciennes ou : les musiciens et musiciennes

Vous avez ici un lien de la Vitrine linguistique qui vous dresse la liste des personnes au masculin et au féminin, ce qui peut être très aidant.

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/21905/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/feminisation-des-appellations-de-personnes/liste-dappellations-de-personnes/liste-dappellations-de-personnes>

**Lorsqu'il n'y a pas d'accord en genre à faire**, privilégier la règle de l'énumération par ordre alphabétique.

Lorsqu'un accord grammatical en genre s'impose, **le nom masculin doit être placé le plus près possible du terme accordé au masculin pluriel** selon la règle traditionnelle. Nous prendrons soin de mettre le nom féminin avant le nom masculin pour respecter la règle de proximité.

Ex. : Les présidentes et les présidents enflammés par l'aboutissement de la Loi 126 seront heureux.

Les présidentes et les présidents inscrits au cours se présentent chaque jour à l'heure indiquée.

## 5. Informations diverses

### 5.1 Accès à notre page web

Nous avons constaté que le moteur de recherche « Fox » ne donnait pas accès à la mise à jour en direct de notre site web. Ce qui vous ne permet pas de lire les dernières versions des documents que l'on dépose.

Nous vous suggérons d'utiliser d'autres moteurs de recherche comme « Google », « Edge », « Yahoo! », « Bing », etc.



## 5.2 ClicSÉQUR vers le Service d'authentification gouvernementale (SAG)

À compter du 12 mars 2025, vous ne pourrez plus utiliser clicSÉQUR pour vous connecter à différents sites du gouvernement comme Carnet santé Québec.

L'approche de cybersécurité du gouvernement prévoit une identification unique pour chaque citoyen.

Le Service d'authentification gouvernementale est une façon de se connecter et de valider son identité auprès du gouvernement du Québec avant d'utiliser l'un de ses services en ligne.

Vous pouvez accéder en tout temps et de façon sécuritaire à partir de votre ordinateur, de votre cellulaire ou de votre tablette.

Plusieurs services utilisent déjà le SAG.



Service  
d'authentification  
gouvernementale



Sur l'image pour rejoindre le site

Sur le site du gouvernement :

- Taper dans la barre de recherche « Faire affaire avec le gouvernement ».
- Lisez les trois rubriques que vous voyez à l'image en bas. Elles vous indiquent quels services sont déjà sur le SAG (Carnet de santé, SAAQ, RAMQ...).
- Vous pouvez créer votre compte dès maintenant en vue du transfert éventuel de tous les services gouvernementaux (date butoir 2028) via le SAG.
- Conservez ainsi vos informations de ClicSeqr.

Attention, d'ici le 12 mars, lorsque vous allez sur un site du gouvernement comme par exemple Retraite Qc on vous demandera encore ClicSeqr, mais lorsque le passage vers le SAG aura lieu, on va vous demander de créer votre SAG ou de vous connectez si vous l'avez déjà créé.

## 5.3 « La Marche mondiale des femmes célèbre ses 25 ans. »



Dès le 8 mars, la Marche mondiale des femmes se met en marche. Elle mobilise des milliers de personnes à travers le monde pour exiger des changements en faveur des femmes. Nous vous encourageons à soutenir la cause et unir nos voix aux femmes et aux personnes alliées pour appuyer leurs revendications. Un grand rendez-vous aura lieu à Québec le 18 octobre 2025. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de la Fédération des femmes du Québec qui est impliquée dans l'organisation de ce grand rassemblement.

Il ne faut pas relâcher notre vigilance, les femmes perdent du terrain un peu partout face au retour d'un discours paternaliste.

<https://ffq.qc.ca/portfolio-items/journee-internationale-des-droits-des-femmes-2025/>

Rédaction :	Les administrateurs et leurs mandatés
Coordination :	Hélène Bossé, répondante aux communications
Corrections :	Hélène Bossé et Nancy Briand
Édition :	Hélène Bossé et Nancy Briand